

**CERTIFICAT D'INSCRIPTION
SCOLAIRE**
Année 20....- 20....

1 – DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Enfant concerné(e) :

Nom..... Prénom.....
Né(e) le/...../ 20..... à..... Nationalité.....

Scolarisé(e) à ce jour Oui Non

Si Oui Ecole.....

Ville..... Département..... Classe actuelle

Représentants légaux :

M.

.....
..... adresse exacte et complète

Mél : @

Mobile :/...../...../...../..... Fixe :/...../...../...../.....

M.....

adresse exacte et complète

Mél : @

Mobile :/...../...../...../..... Fixe :/...../...../...../.....

Frère(s) et sœur(s) scolarisé(s) :

NOM	Prénom	Né(e) le	Ecole fréquentée/Classe

J'ai pris connaissance des modalités d'inscription et d'admission expliquées au verso.

, le/...../ 20.....

Signature du (des) représentant(s) légal(aux).

1 - DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve de la présentation obligatoire en Mairie, dans les délais, d'une copie de l'ensemble des pièces suivantes auprès du Secrétariat de Mairie de la commune :

- Livret de famille (ou acte de naissance pour les étrangers)
- Carte Nationale d'Identité
- 1 justificatif de domicile de moins 3 mois : quittance EDF, facture Téléphone fixe, facture d'eau, reçu de loyer
- Copie du carnet de vaccination

2 - INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

En application de l'article L 131-5 du Code de l'Éducation, l'admission des élèves, dans les écoles publiques ou privées, se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire.

Ce certificat est délivré par le Maire et y indique l'école que l'enfant doit fréquenter. Il est transmis directement par la Mairie au Directeur ou la Directrice de l'école concernée.

3 -ADMISSION DE L'ELEVE

Une fois l'inscription acceptée par la Mairie, le(la) Directeur(trice) de l'école concernée procèdera, **sur rendez-vous à l'admission** de l'élève en l'inscrivant sur le registre matricule de l'école.

L'admission définitive des élèves venant d'une autre école sera établie lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine aura été délivré et remis au Directeur ou à la Directrice.

Ne rien inscrire en dessous de ce trait : partie réservée à la Mairie

P a r e n t s :

.....

.....reçus en Mairie le

Pièces fournies : Livret de famille Carte Nationale d'Identité Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
 copie du carnet de vaccination

Décision de la Mairie :

Inscription acceptée à :

- l' Ecole Primaire de La Tour Blanche-Cercles.

-

Transmis au directeur/trice de l'école

le

Le Maire,

Cachet de la Mairie
